



# Cours 01 et 02 (06 avril)

## Phonétique et Phonologie de la Langue Française - Introduction

La Phonétique et la Phonologie sont deux domaines de la Linguistique s'intéressant à l'aspect sonore du langage. Ces deux disciplines se complètent. Le phonéticien identifie et décrit expérimentalement les caractéristiques des sons de parole au moyen de divers appareils. Le phonologue construit un modèle permettant de comprendre le fonctionnement des sons dans la langue.

### La phonétique

C'est une science interdisciplinaire par essence. Elle emprunte à plusieurs disciplines : physiologie, acoustique, physique, psychologie, médecine, sociologie, anthropologie, linguistique. Elle irrigue plusieurs champs : psycho-acoustique de la parole, pathologie du langage, didactique des langues, informatique, synthèse et reconnaissance automatique de la parole, audiométrie. La phonétique comprend trois grands domaines

- phonétique articulatoire : concerne la physiologie de la phonation et les particularités articulatoires des sons de parole ;
- phonétique acoustique : traite de l'aspect physique des sons de parole en analysant le signal de parole ;
- phonétique perceptive : s'applique à la perception des sons paroliers.

La phonétique est l'étude scientifique des sons du langage. Elle se fixe comme but de fournir une description très fine de tous les sons. Elle y parvient grâce à divers instruments.

Prenons un exemple simple. Un phonéticien travaille sur la phrase *papa va tard à la gare*. Il en analyse tous les « A ». Et prouve qu'ils sont tous physiquement différents. Ce qui pose une série de questions:

- pourquoi identifions-nous « A » alors qu'on a affaire à des sons différents;
- sur quels critères faut-il classer « A » : quels traits retenir afin d'en souligner sa spécificité ; parmi les différences relevées, lesquelles sont secondaires et ne doivent pas être retenues ?

Allons plus loin, toujours avec « A »

Un Toulousain prononce toujours « A » de la même façon, et ne fait aucune distinction entre les mots *pattes* et *pâtes*, mais la situation est différente dans d'autres régions de France. Certains Français distinguent *pattes* de *pâtes* ; *mal* de *mâle* ; *ma* de *mât*. L'environnement phonique est le même mais on a affaire à des doublets sémantiques. Face à ces problèmes, le phonologue va se demander quelles sont les différences permettant, à elles seules, de distinguer entre deux mots.

Il relève une différence entre le « A » de *pattes* et celui de *pâtes*. Cette distinction n'est pas due au contexte : le voisinage de « A » est le même dans *pattes* et *pâtes*, *ma* et *mât*, etc. C'est la façon dont la voyelle est articulée qui explique la différence. Le phonologue stipule alors l'existence de deux unités linguistiques distinctes, les phonèmes /a/ et /ɑ/. Il les note entre barres penchées. Il précise que la différence entre eux est pertinente. Au contraire, les différences physiques relevées par le phonéticien entre les [a] de la phrase analysée sont dues au contexte ; elles ne sont pas pertinentes. Ces variantes sont notées entre crochets.



Cet exemple permet de préciser une différence essentielle entre Phonétique et Phonologie:

- la phonétique étudie les sons dans toutes leurs dimensions et variations. Elle accumule un maximum de détails. A la limite, il n'est pas besoin de connaître la langue à laquelle appartient tel ou tel son de parole;
- la phonologie aborde les sons en mettant en évidence en quoi ils se distinguent les uns des autres afin de permettre la signification entre unités de rang supérieur que nous appelons « mots ». C'est une *phonétique fonctionnelle* qui travaille uniquement sur les sons distinctifs de sens. Le phonologue établit le système des sons distinctifs d'une langue.

	PHONÉTIQUE			PHONOLOGIE	
concerne la	PAROLE			LANGUE	
domaines	articulatoire	acoustique	perception	phonématique	prosodie
champs d'action	physiologie de la phonation – description des sons	caractéristiques physiques des sons	étude de la perception des sons	étude des phénomènes segmentaux	étude des phénomènes suprasegmentaux
s'applique à des	sons concrets (articulés, perçus): phones, variantes			sons abstraits (représentations mentales): phonèmes	tons accentuations mélodie ...

### La phonologie

Le critère de pertinence **est fondamental, il permet de distinguer ce qui est essentiel, parce que distinctif, dans chaque langue ou chaque usage. Et ce qui est accessoire, c'est-à-dire déterminé par le contexte ou certaines circonstances.**

La phonologie dégage tous les faits phoniques à partir du critère de pertinence. Elle les hiérarchise selon leur fonction dans la langue. Ainsi, le contingent ne s'impose jamais au détriment de l'essentiel. Par exemple,

- pour certains Français il y a 2 phonèmes /a/ antérieur et /ɑ/ postérieur là où le Toulousain ne connaît que la réalisation antérieure;
- l'articulation de [k] dépend de la voyelle suivante: son point d'articulation est plus avancé dans *kilo* que dans *courage*. Ce qui n'a aucune incidence en français où il y a un seul phonème /k/. Mais joue en esquimau où le locuteur choisit l'un ou l'autre selon ce qu'il veut dire; il y a deux phonèmes;
- en français, on distingue très bien /t/ et /d/ dans *douche* et *touche*, donc 2 phonèmes. Mais un seul phonème dans certaines communautés linguistiques en Polynésie où les locuteurs prononcent indifféremment [t] ou [d] selon le contexte ou l'humeur (Ces deux exemples sont empruntés à A. Martinet *La linguistique synchronique* Paris, PUF, 1974).



Décrire une langue, ce n'est pas dégager tous les traits physiques, mais dégager la pertinence. Qui correspond à la réalité exprimée par les habitudes linguistiques de telle ou telle communauté. La pertinence permet de:

- compter le nombre de phonèmes distincts dans la langue ou l'usage considéré;
- compter le nombre de phonèmes successifs dont un mot est composé. Ainsi, les locuteurs de langues comportant des diphtongues ou des affriquées les traitent comme une seule unité sonore là où les Français perçoivent deux sons successifs: comme dans le mot anglais *flight* ou espagnol *mucho*;
- d'établir une hiérarchie des faits phoniques selon leur rôle dans le système.

La description phonologique des unités fonctionnelles.

Le principe est de dégager les caractéristiques constantes des phonèmes. Quelles sont celles qui sont pertinentes, autrement dit, celles qui permettent de distinguer ce phonème de tous les autres phonèmes du système. Soit le tableau ci-après qui définit le statut phonologique de 3 consonnes. Il se fonde sur la combinaison de 4 propriétés articulatoires distinctives.

/k/	/t/	/d/
oral	oral	oral
occlusif	occlusif	occlusif
non voisé	non voisé	voisé
vélaire	dental	dental

Le statut phonologique de 3 consonnes  
On constate que

- le phonème /d/ partage deux traits avec les autres consonnes: « oral » et « occlusif »; il s'en distingue par 2 traits: « voisé » et « dental »;
- les phonèmes /k/ et /t/ ont 3 traits en commun: « oral », « occlusif », « non voisé »; ils ne se distinguent que par un trait: /k/ est vélaire, /t/ est « dental ».  
/d/ et /t/ sont des **paires minimales**: ils ne s'opposent que par un seul trait pertinent: le voisement. Par contre, /k/ et /d/ ne sont pas des paires minimales: ils s'opposent par plusieurs traits simultanément. Donc, un phonème dans une langue donnée
- comporte et réalise simultanément plusieurs caractéristiques (articulatoires, perceptives, physiques);
- est identifié sur la base de ses traits distinctifs. Ils assurent la distinction entre lui et les autres phonèmes de la langue;
- existe parce qu'il s'oppose par un trait au moins aux autres phonèmes du système. Ce trait est appelé **trait pertinent**;
- existe aussi par la notion de réciprocité: il aide à définir le statut phonologique des autres phonèmes; son propre statut est défini par les autres unités fonctionnelles du système.



**Deux phonèmes appartenant à deux langues différentes ne peuvent jamais être semblables: chacun se définit par rapport à la langue à laquelle il appartient.** Soit le statut de /s/ en français et en espagnol. En français, /s/ et /z/ sont deux phonèmes distincts constituant une paire minimale. Ils ne s'opposent que par le trait pertinent de « voisement ». En espagnol, les sons [s] et [z] existent, mais

- [z] apparaît automatiquement devant consonne sonore: *desde, rasgo, mismo...*
- [s] apparaît dans tous les autres cas: *casa, mes...* A l'initiale, on a [ɛs] devant consonne: *estación*; et [s] devant voyelle: *saber*.

Les deux langues connaissent une différence phonétique identique entre [s] et [z]. Elle est fonctionnelle en français. Elle n'est pas pertinente en espagnol (les natifs ne s'entendent pas prononcer la sonore) où elle constitue une *variante*. Un phonème n'a pas forcément une réalisation unique. Il peut donner lieu à des variantes. Le phonologue poursuit son travail de classement et de hiérarchisation des éléments phoniques en distinguant les divers types de variantes.

PHONÉTIQUE	PHONOLOGIE
but: décrire toutes leurs caractéristiques: acoustiques, articulatoires, perceptives	but: interpréter et rendre compte de l'utilisation des sons par l'humain pour communiquer
prise en compte de toutes les différences phoniques	mise en relief des traits phoniques à valeur distinctive (tri): critère de pertinence
science des sons concrets	science des sons immatériels
étude des sons de parole sans tenir forcément compte de leur appartenance à une langue	étude des sons selon la fonction (distinctive) qu'ils remplissent dans une langue déterminée
étude du signifiant	étude du signifiant en relation avec le signifié en vue de l'intercompréhension
étude physique des sons	étude fonctionnelle des sons

D'après C. Baylon et P. Fabre *Initiation à la linguistique* Paris, Nathan université, 1975, pp. 83-85



## Exercices

**Exercice:** Pour chacune des lettres suivantes, trouvez les sons du français qu'elle peut représenter et les contextes où cela se produit: *c, g, h, m, t*. De même, pour chacun des sons suivants, trouvez les lettres susceptibles de le représenter, ainsi que leur contexte: [o], [k], [n].

**Exercice:** Appliquez les critères mentionnés pour déterminer si chacun des sons suivants serait à classer comme consonne ou comme voyelle: [o], [z], [f], [a].